

Sujet : [INTERNET] Renouvellement d'autorisation d'exploitation de la Carrière Laborde OLORON
SAINTE MARIE

De : Louis Gandon <[REDACTED]>

Date : 18/04/2024 16:39

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que Vice-Président de l'Association pour la Conservation du Cadre de Vie d'Oloron et du Bager - ACCOB, je vous sou mets mon avis que j'ai concerté avec Monsieur Jean-Claude Dutter, Président de l'ACCOB.

Particulièrement attaché à la préservation de cette partie de territoire courant entre Vallées d'Aspe et d'Ossau le long du Piémont pyrénéen, le devenir de la carrière Laborde fait partie de nos préoccupations au sein de l'ACCOB. Sa vocation de fournir des granulats calcaires remontant à une cinquantaine d'années est bien sûr acquise, et la présente demande de prolongation d'exploitation pour une trentaine d'années supplémentaires mérite une réflexion approfondie, à la fois en vue de continuer encore quelques années à fournir les vallées proches en matériaux, et à la fois en vue de peu à peu permettre à la forêt qui préexistait auparavant de reprendre ses droits.

J'ai deux observations à vous soumettre.

1 La demande de réduction de la pente entre gradins et des gradins plus spacieux sur le front de taille final

Celle concernant la finalisation de l'exploitation en sept gradins s'étageant tous les 15 m d'une cote 365m à celle de 450 m.

Vous avez prévu [dans votre croquis en page 555 de votre Dossier1 d'enquête publique] des gradins de 4 m de large et j'ai évalué sur votre plan une pente entre gradins de 75° par rapport à l'horizontale.

Ce profil me paraît très insuffisant en largeur de palier et trop raide entre chaque palier pour préparer la réimplantation d'une forêt.

Nous connaissons maintenant avec certitude les effets progressifs du changement climatique en cours, réchauffement climatique avec des épisodes caniculaires estivaux - ou même des températures hors-normes en intersaisons s'intensifiant. La pluviométrie pyrénéenne menace de se réduire [Voir le l'Étude PIRAGUA sur les deux versants des Pyrénées]. Les épisodes catastrophiques se succèdent comme la très violente Tempête Xynthia qui a touché les forêts des vallées proches en 2010.

Pour ces raisons, les aménagements d'après-carrière se doivent de donner les meilleures chances à la réimplantation de la forêt paliers par palier d'exploitation du haut vers le bas.

Un autre élément, structural est aussi à considérer, il s'agit du pendage légèrement inverse (il dépasse la verticale) des stratifications calcaires affleurantes dans la carrière. Le fait de tailler des

gradins sub-verticaux [à 75° selon votre croquis de la page 555]. Aménager le front de taille final selon une pente réduite rendrait moins fragile les strates calcaires qui auraient été fissurées en profondeur par les tirs de mines. Des pans rocheux moins raides rendront les effets du mille-feuilles calcaire structural moins sensible aux éboulements. C'est pourquoi je formule cette demande

- de paliers de **6 m de large** pour favoriser la future forêt,
- une pente entre paliers **adoucie à 67,5°**.

2 La demande d'une végétalisation raisonnée avec apport de terre arable sur les paliers.

Pour permettre à la forêt de se réimplanter avec les meilleures chances, une couche de bonne terre arable de 0,5 m d'épaisseur est nécessaire, à la fois comme nourriture pour les futurs sujets d'essences forestières adaptées et comme facteur de rétention d'eau, pour limiter le ravinement et sécuriser la bordure de ces banquettes de terres, demande est aussi faite de l'aménagement d'un merlon de 1 m de hauteur par rapport à la base rocheuse des paliers, donc en résumé :

- une **couche de bonne terre arable de 0,5 m d'épaisseur** sur les paliers
- un **merlon de 1 m de hauteur** en bordure aval des paliers.

Et voici par le croquis suivant l'expression de ces deux demandes conjointes

En vous remerciant de bien vouloir inscrire cette double demande dans votre dossier d'observations de l'enquête publique susnommée,

Je vous prie Monsieur le Commissaire-enquêteur d'agréer mes salutations respectueuses.

Louis Gandon

Vice-Président de l'ACCOB

—laborde_enquete_publique_p555_proposition_ACCOB_profil_final_20240418.png—



—Pièces jointes :—

laborde_enquete_publique_p555_proposition_ACCOB_profil_final_20240418.png 1,4 Mo
g